

# LE PETIT CAMBAIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE CAMBES / [www.cambes33.fr](http://www.cambes33.fr)

**p3 RESTAURATION SCOLAIRE**

*Manger bio et bon !*

**p4 URBANISME**

*PLU : imaginer le Cambes de demain*

**p6 CULTURE**

*Retour sur une année charnière*

## SOMMAIRE

**Actualité** ..... **p3**  
*Restauration scolaire, manger bio et bon !*

**Urbanisme** ..... **p4**  
*Création du Plan Local d'Urbanisme, imaginer le Cambes de demain.*

**Grand Angle** ..... **p6**  
*Culture et animations, une année charnière. Interview d'André Taris, organisateur du festival "Les Lyriques" de Cambes.*

**Reportage** ..... **p9**  
*Des ateliers au service de tous.*

**Vie locale** ..... **p10**  
*Les informations municipales et associatives.*

**Rencontre** ..... **p12**  
*Alexandra Dal Gobbo, directrice du foyer Marie Talet.*

## EN IMAGES



Cérémonie du 11 novembre.

# Cambes

Commune de Gironde

Magazine municipal de la ville de Cambes

Direction de la publication : Rose Pedreira Afonso

Conception/rédaction/photo : agence Sapiens, Cyril Kerforn / Sarah Mokni

Conception graphique : agence Sapiens, C. Kerforn

Imprimerie : Sodal / Tirage et diffusion à 950 ex.

Édition : automne 2021

Mairie : Tél. 05.56.21.85.76 / www.cambes33.fr

Photo de Une : Lâcher des lanternes de Noël sur les bords de Garonne.

## ÉDITO

par **Rose Pedreira Afonso**  
 maire de Cambes



Chères Cambaises, chers Cambais,

Comme vous le voyez, votre journal municipal s'étoffe avec 12 pages au lieu de 8 habituellement. La raison en est simple : l'actualité cambaise est de plus en plus dense, et ce même si l'hiver nous engourdit tous.

Vous trouverez donc dans ces pages, un dossier spécial retraçant l'année écoulée en matière de culture et de festivités. En effet, il nous est apparu opportun de prendre un peu de recul afin de se rendre compte du travail mené par tous : élus, bénévoles, associations, agents municipaux. Je me félicite de voir un tel foisonnement culturel sur notre territoire et de retrouver les sourires, que l'on devine derrière les masques. Bravo à tous ceux qui ont œuvré pour enclencher cette dynamique, que nous espérons tous voir continuer en 2022.

Cette nouvelle année sera aussi celle de la création de notre Plan Local d'Urbanisme. Ce dossier est l'axe central de toute notre politique municipale. Il faut bien se rendre compte que nous partons de zéro et que nous avons tout à créer et imaginer pour le futur de notre village. Les enjeux sont importants, le PLU déterminera les règles de développement du territoire pour les années à venir. Bien évidemment, nous ferons ce travail en concertation avec la population et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable sera présenté en Conseil municipal.

Il y a également dans ces pages un sujet qui me tient particulièrement à cœur, celui de la restauration scolaire. Un effort tout particulier est porté à la qualité des repas servis aux enfants de la commune. Jean-Marc, notre cuisinier, effectue un vrai travail de fond en collaboration avec la commission Affaires Scolaires, pour se fournir en produits bio ou provenant de circuits courts. En parallèle, nous avons introduit le quotient familial dans la gestion des paiements du restaurant scolaire. Un moyen de rééquilibrer la part payée entre la collectivité et les familles, mais aussi par esprit de solidarité entre tous.

La solidarité, je souhaite qu'elle soit un fil conducteur pour cette nouvelle année, nous en avons tous besoin en cette période compliquée. C'est bien pour cela que je vous souhaite une très belle année 2022 et le meilleur pour chacun d'entre vous.

# RESTAURATION SCOLAIRE MANGER BIO ET BON !

**C'EST L'UNE DES PRIORITÉS DU MANDAT : DÉVELOPPER UNE RESTAURATION SCOLAIRE DE QUALITÉ, AVEC DES PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LOCAUX.**

L'entrée en vigueur de la loi EGALIM en novembre 2018 a amené de profonds changements dans la restauration collective et plus particulièrement dans la restauration scolaire. Issue des États Généraux de l'Alimentation (d'où le nom EGALIM), cette loi comporte plusieurs mesures qui ont des conséquences directes dans l'assiette de nos enfants : 50 % de produits durables, 20 % de produits bio, interdiction du plastique (contenants, couverts, bouteilles), instauration d'un menu végétarien par semaine, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.

### PRODUITS BIO, CIRCUITS COURTS ET REPAS "FAITS MAISON"

Ce travail est déjà engagé au restaurant scolaire depuis le début du mandat, avec une part de produits biologiques sans cesse en augmentation, et de la qualité et du goût dans les assiettes grâce à une belle variété de menus.

Le jeudi 16 décembre dernier Rose Pedreira Afonso est allée prêter main forte aux agents du restaurant scolaire à l'occasion du traditionnel repas de Noël offert aux enfants (photo ci-dessous). « Il est important de valoriser le travail de l'équipe du restaurant scolaire, et notamment de notre cuisinier Jean-Marc ». Il faut dire que depuis deux ans, il y a eu du changement dans la façon de travailler, avec la mise en place des circuits courts et du "fait maison". Un haut niveau de service qui demande évidemment une adaptation des personnels municipaux, avec plus de travail de préparation et une sélection des produits en amont auprès de fournisseurs et producteurs locaux.



**2,16 €**, ancien prix, payé par toutes les familles.  
**2,16 €**, nouveau tarif le plus bas avec QF (quotient familial).  
**3 €**, tarif le plus haut avec le QF.  
**50%**, la prise en charge du repas par la collectivité.

### LE QUOTIENT FAMILIAL : ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ

Nouveauté cette année, la mise en place du quotient familial. Pour rappel, le quotient familial désigne le nombre de parts affectées à chaque foyer fiscal pour le calcul de l'impôt sur le revenu. Au niveau de la restauration scolaire, le quotient familial permet de proportionner le montant payé par les familles au regard des revenus. « Au fil des années, la part de chaque repas payée par la commune, autrement dit le contribuable, n'a cessé d'augmenter dépassant un pourcentage communément admis dans la répartition des coûts supportés entre la facturation aux familles et le reste à charge de la commune. Pour autant, les familles payaient le plus bas prix de l'ensemble des communes de l'intercommunalité. Nous avons simplement opéré une meilleure répartition du coût entre la collectivité et les familles, mais aussi entre les familles » explique Guillaume Larroche, adjoint aux affaires scolaires. « Bien manger a un prix, même si nous faisons tout pour qu'il soit le plus bas possible pour les familles. Notre objectif premier reste le bien-être des enfants » conclut Rose Pedreira Afonso.

**« Le restaurant scolaire de Cambes est un service public abordable pour l'ensemble des familles grâce à une politique tarifaire adaptée »**



**Guillaume Larroche**  
 Adjoint aux affaires scolaires.



Rose Pedreira Afonso aux côtés de Jean-Marc le cuisinier du restaurant scolaire.

# CRÉATION du Plan Local d'Urbanisme IMAGINER le Cambes de demain

LA CRÉATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME EST UNE ÉTAPE FONDAMENTALE POUR LE FUTUR DE CAMBES. PLUS QU'UN OUTIL RÉGLEMENTAIRE, IL VA DÉFINIR LE VISAGE DE LA COMMUNE HORIZON 2030, VOIRE 2040. EXPLICATIONS...

**URBANISME** | Le Plan Local d'Urbanisme Communal (PLU) est un outil réglementaire et de prospective qui permet de définir le projet de la commune pour les années à venir : aménager, organiser et accompagner l'urbanisation d'une collectivité, grande ou petite.

Il permet de déterminer l'utilisation des sols du territoire communal. Pour chaque secteur de la commune, des règles de construction spécifiques sont fixées. Elles s'appliquent à toutes les propriétés comprises dans ce secteur.

Si les PLU sont en vigueur dans de nombreuses communes depuis une quinzaine d'années, Cambes fait un peu exception à la règle puisque notre village est soumis à la carte communale dont la seule référence légale est le règlement national d'urbanisme. « Aujourd'hui, cette réglementation n'est plus adaptée aux enjeux auxquels nous devons faire face. Nous n'avons pas de capacité de projection sur les 10 prochaines années : nous ne pouvons pas définir quelles zones sont à développer, quelles zones sont à préserver, etc. » résume Rose Pedreira Afonso.

## ENCADRER ET PROTÉGER LE CADRE DE VIE

La municipalité a donc lancé la création de son PLU. Un appel d'offres a permis de sélectionner le cabinet d'études Metropolis qui est chargé d'accompagner les élus et les agents dans cette tâche. La première étape est d'établir un diagnostic préalable à tout travail de construction du futur règlement

d'urbanisme. « Nos objectifs sont clairs : encadrer et réglementer la constructibilité de la commune, mais aussi protéger le paysage, l'environnement et le patrimoine face à la pression immobilière. Toutefois, pour prendre les bonnes décisions, nous devons nous faire accompagner de professionnels qui auront du recul sur l'état de notre commune » explique Justin Arnault, adjoint au maire en charge de l'urbanisme.

Une fois le diagnostic présenté, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable sera construit par la municipalité en collaboration avec le cabinet d'études. Ce sera l'étape cruciale pour ensuite rédiger le PLU de la commune.

## LA CONCERTATION AU COEUR DU PROJET

Il faut préciser que Cambes dépend du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métropolitaine, qui structure les documents d'urbanisme dans tout le Bordelais. Sans oublier les interactions avec les services de l'État, du département et de la communauté de communes qui ont des conséquences sur les choix en matière d'urbanisme. « Autant de paramètres que nous devons prendre en compte dans notre réflexion » insiste l' élu.

La création du PLU va durer au minimum deux ans (cf schéma ci-contre) et les habitants seront associés au processus par des phases de concertation. « Nous sommes allés assez loin sur ce sujet, car nous avons la volonté d'intégrer la population à la réflexion de ce PLU » insiste Justin Arnault.



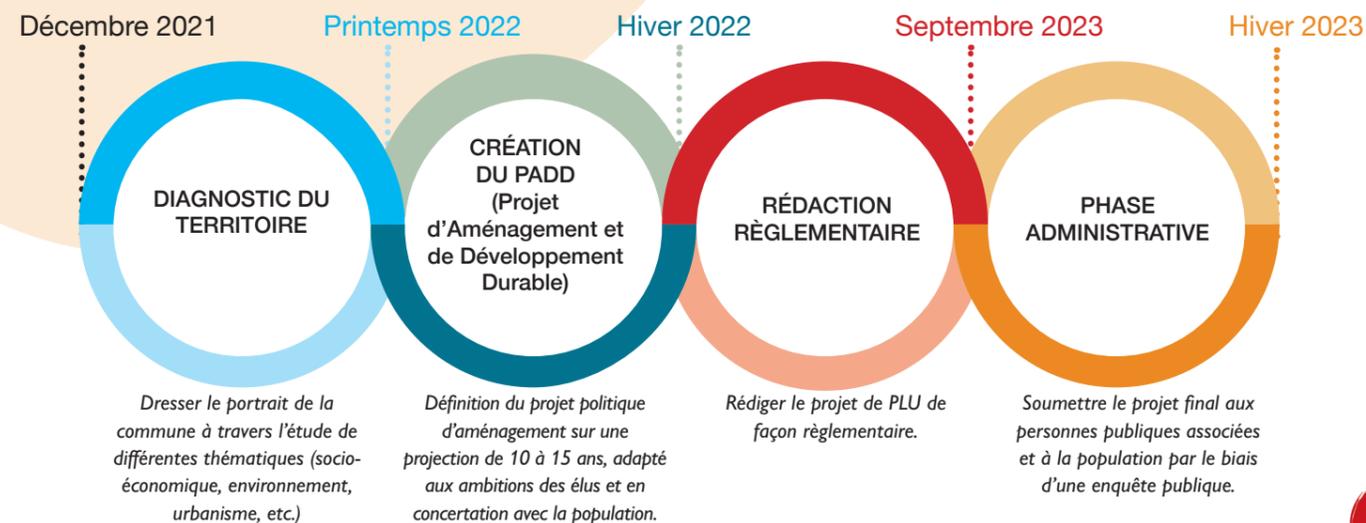
## QUELS OBJECTIFS POUR LE FUTUR PLU ?

Lors du Conseil municipal du 2 juin 2021, la municipalité avait défini 7 objectifs qui devaient servir de fils conducteurs à la création du futur Plan Local d'Urbanisme.

- 1 Maîtriser l'étalement urbain, l'organisation de l'espace communal et permettre un développement harmonieux de la commune, en définissant clairement l'affectation des sols.
- 2 Programmer une évolution mesurée et contrôlée de la population, en prenant en compte la protection du patrimoine, ainsi que la qualité du cadre de vie et de l'environnement en adaptant le niveau d'équipements et de services.

- 3 Préserver et valoriser les paysages de la commune et son patrimoine en tenant compte des spécificités, notamment les zones naturelles, forestières, agricoles et viticoles.
- 4 Valoriser et dynamiser les espaces urbanisés.
- 5 Protéger et valoriser la biodiversité.
- 6 Préserver et remettre en bon état les continuités écologiques (cours d'eau).
- 7 Éviter l'artificialisation des sols.

## LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CRÉATION DU PLU



## PETIT LEXIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

**LE PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)** : il constitue le socle du PLU, il fixe notamment des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain (article L. 151-5 du code de l'urbanisme). Il aborde des sujets majeurs, tels que l'habitat, la transition énergétique, le développement économique, la mobilité, le cadre de vie.

Le zonage, le règlement, les orientations d'aménagement, et plus généralement l'ensemble des autres pièces du dossier doivent être établies en cohérence avec celui-ci.

**Les OAP** : il s'agit des Orientations d'Aménagement et de Programmation. Derrière ce terme technique, se cache

un dispositif de planification stratégique de l'urbanisme. Les OAP sont des outils de projet d'aménagement du Plan Local d'Urbanisme portant sur des quartiers ou des secteurs et permettant, sous certaines conditions, d'éviter les modifications successives du document.

### LES DIFFÉRENTES ZONES :

- Zone U : Zone urbaine.
- Zone AU : Zone à urbaniser.
- Au sein de ce zonage, on distingue les zones à urbaniser (1AU) et les zones à urbaniser en différé (2AU).
- Zone A : Zone agricole.
- Zone N : Zone naturelle ou forestière.

## CULTURE et animations : une année CHARNIÈRE

MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE, LA VIE CULTURELLE ET FESTIVE A ÉTÉ FOISSONNANTE À CAMBES EN 2021. UN DYNAMISME QUI TIENT AUTANT À L'ACTION MUNICIPALE QU'À LA VITALITÉ ASSOCIATIVE ET BÉNÉVOLE. RETOUR EN IMAGES...



### FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin

Concerts en bord de Garonne : jazz, rock, folk, chanson française, danse africaine et percussions.



### FESTIVAL LES LYRIQUES

9 et 10 juillet

20<sup>ème</sup> édition pour le seul rendez-vous girondin d'art lyrique. Un grand moment culturel, en partenariat pour la première fois avec la commune de Camblanes et Meynac.



### FÊTE DU 14 JUILLET

Grand pique-nique sur les bords de Garonne, bal et feu d'artifice tiré depuis la rive-gauche.



### LES GARONNADES

Juillet

Très appréciées par les cambaises et les cambais, les Garonnades ont eu lieu place du Petit Port chaque vendredi soir : food truck, buvette et beaucoup de convivialité. Seulement 4 soirées ont eu lieu en raison de la crise sanitaire. À rééditer !



### FESTIVAL VITABIB

20 novembre

Dans le cadre du festival intercommunal des bibliothèques, la salle Bellevue a accueilli une conférence débat "Les citoyens sauveront-ils la planète" avec Bernard Lemoult.



**Sandrine Salier**  
1<sup>ère</sup> adjointe à la maire, en charge de la culture.

« Une vraie dynamique s'est installée en quelques mois. Cambes "bouillonne" à nouveau et nous essayons de nous ouvrir à l'intercommunalité. Notre point d'accroche, c'est la Garonne. Nous nous sommes réappropriés les berges et le lien avec le fleuve renforce nos animations. Il faut remercier tous ceux qui se mobilisent pour faire vivre le village. »

# 2021

# 2022

### FESTIVAL JAZZ360

12 juin

Une première à Cambes, salle Bellevue, avec le groupe Elephant Brass Band. Un grand et beau moment musical face à la Garonne.



### INITIATION À L'ART LYRIQUE

1er et 2 juillet

En préambule du festival, les enfants des écoles de la CdC se sont retrouvés salle Bellevue pour une conférence pédagogique autour de l'art lyrique. Ils ont chanté en chœur avec Olivier Bekretaoui, ténor et Agnès Massias Bognenko, soprane de l'opéra de Bordeaux.



### FÊTE DU MASCARET

11 septembre

Grand pique-nique, animations et concert dans le cadre des Scènes d'Été, le tout en attendant la vague. Le bonus avec le "Village des Projets", une animation créée par le Pôle Territorial Coeur Entre-deux-Mers.



### CONFÉRENCE / DÉBAT

6 novembre

Rencontre avec Hélène Lanctôt, autrice québécoise, sur la thématique des peuples autochtones du Québec et du Canada.



### NOËL À CAMBES

18 et 19 décembre

Première grande animation organisée par le Comité des Fêtes avec le soutien de la municipalité : concert à la bougie, marché de Noël, lâcher de lanternes.



## LA PAROLE À André TARIS

ANCIEN CHANTEUR DU CHOEUR DE L'OPÉRA NATIONAL DE BORDEAUX, ANDRÉ TARIS ORGANISE CHAQUE ANNÉE "LES LYRIQUES" À CAMBES. UN FESTIVAL LOCAL À LA PROGRAMMATION INTERNATIONALE AUQUEL IL EST TRÈS ATTACHÉ.

### COMMENT EST NÉ LE FESTIVAL LES LYRIQUES DE CAMBES QUI VIENT DE FÊTER SES 20 ANS ?

À l'origine, le festival est une initiative de Jean-Paul Nogues. Je chantais encore au chœur de l'opéra de Bordeaux à cette époque. La mairie de Cambes nous a aidés et chaque année, nous avons amélioré la programmation du festival et pu faire venir les plus grandes chanteuses et chanteurs afin de proposer un spectacle de qualité à la portée de tous.

### L'UNE DES PARTICULARITÉS DU FESTIVAL EST SA GRATUITÉ.

Dès sa création, nous avons souhaité que le festival soit accessible au plus grand nombre. Tout le monde n'a pas forcément les moyens de s'offrir une place à l'opéra. D'où cette volonté de donner accès à la culture de manière gratuite et ainsi de proposer aux habitants d'accéder à des spectacles qu'ils ne verraient pas ailleurs. Les élus nous ont toujours soutenus sur ce plan et la municipalité actuelle a souhaité continuer dans cette politique.

### QUELS SONT LES ARTISTES QUI SE PRODUISENT À CAMBES ?

Ce sont des personnalités de grande renommée qui chantent dans les plus grands opéras du monde : au MET à New York, à la Scala de Milan, à l'Opéra House de Sydney, au Covent Garden de Londres. Cette année, nous avons eu la chance de recevoir la mezzo-soprano Cristina Melis, les sopranos France Dariz et Natasa Kataï, le baryton Giuseppe Altomare, le ténor Alberto Profeta ainsi que Giacomo Prestia. Ils étaient accompagnés du pianiste Giuseppe Vaccaro.

Pour 2022, nous allons à nouveau rechercher des gens de qualité avec un hommage au tenor Guiseppe Giacomini.

### FAIT NOUVEAU CETTE ANNÉE, LE FESTIVAL S'EST OUVERT À L'INTERCOMMUNALITÉ.

C'était une volonté commune de notre part et des élus de Cambes pour que cette spécificité cambaise profite aux communes voisines. Pour l'édition 2021, Cambes et Camblanes et Meynac ont accueilli deux concerts durant lesquels les artistes ont proposé un très beau répertoire allant de Verdi à Puccini. Par ailleurs, depuis sept ans, nous faisons une animation auprès des scolaires. Cette année juste avant le festival, 150 enfants du territoire ont pu échanger avec des artistes ainsi qu'un membre de la chorale des enfants de Bordeaux. C'est un moyen de leur faire découvrir le chant et l'histoire de l'opéra. Ils ont également chanté. C'était un grand moment, ils étaient enchantés.

Originaire du Béarn, **ANDRÉ TARIS** a commencé sa carrière de chanteur au début des années 70. Un parcours artistique qui l'a mené dans les plus grands opéras du monde, notamment au MET de New York, à Bayreuth, à Paris, mais aussi au festival de Baalbek au Liban. S'il ne chante plus aujourd'hui "hormis sous sa douche" comme il le dit en riant, c'est sa fille, Manon Taris, qui a repris le flambeau, star internationale de la comédie musicale.



## DES ATELIERS AU SERVICE DE TOUS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S) EST UNE STRUCTURE DE PROXIMITÉ CHARGÉE DE RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION. DANS CE CADRE LE C.C.A.S DE CAMBES PROPOSE DEUX NOUVEAUX ATELIERS GRATUITS.

La commune de Cambes, au travers de son centre communal d'action sociale (CCAS) a mis en place des ateliers à destination de sa population, seniors, demandeurs d'emploi, actifs en reconversion professionnelle.

### L'INFORMATIQUE AU QUOTIDIEN

Le premier est un atelier dédié à l'accompagnement dans la prise en main de l'outil informatique. Il répond à une demande des habitants les plus âgés de la commune qui pourront, accompagnés d'un professionnel, découvrir et maîtriser l'ensemble des manipulations informatiques du quotidien. Pour le moment, les thématiques varient en fonction des besoins des participants, du transfert de fichiers, à la création d'un diaporama, en passant par le partage de connexion depuis un téléphone portable. Les inscriptions et demandes de renseignements se font auprès de la mairie et les ateliers ont lieu un samedi sur deux de 10h30 à 11h30 dans la petite salle qui jouxte la mairie de Cambes.



Les ateliers informatiques, animés par un professionnel, se déroulent le samedi matin, à côté de la mairie.

### LA TRANSITION PROFESSIONNELLE

Béatrice Dupuy est coach en reconversion professionnelle et consultante en bilan de compétences. Elle propose un atelier destiné à toute personne qui souhaiterait faire évoluer sa situation professionnelle mais qui ne sait pas vraiment comment. Dans une ambiance conviviale, Béatrice invite les participants à se présenter et expliquer leurs parcours et besoins. Elle donne ensuite une méthodologie

pour construire son projet professionnel, et réalise des exercices de coaching pour impulser une transition. Des techniques clés qui permettent d'analyser et de décrypter ses valeurs, croyances, envies et blocages, mais aussi ses ressources et qualités. Ces ateliers de deux heures ont lieu une fois tous les trimestres dans cette même salle qui longe la mairie. Les demandes d'inscription et d'informations sont à faire auprès de la mairie.



### Le Centre Communal d'Action Sociale.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) est une structure de proximité chargée de répondre aux besoins de la population. C'est un lieu d'information, d'écoute, d'orientation qui assure un accompagnement social en direction des personnes en difficulté.

Si vous êtes intéressés par l'un de ces ateliers, si vous avez des questions à poser, ou que vous souhaitez tout simplement contacter le Centre Communal d'Action Sociale pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 05.56.21.85.76. ou [mairie@cambes33.fr](mailto:mairie@cambes33.fr)



## BORNE D'APPORT VOLONTAIRE

Depuis plusieurs mois, agents municipaux, élus et habitants ont observé une recrudescence des dépôts sauvages sur le territoire cambais, venant dégrader le cadre de vie.

En parallèle, les services du SEMOCTOM ont fait le constat que près d'un tiers du verre est jeté avec les ordures ménagères, soit 18 kilos par habitant et par an.

C'est pourquoi la municipalité de Cambes en partenariat avec le SEMOCTOM (syndicat de l'Entre-Deux-Mers ouest pour la collecte et le traitement des ordures ménagères) a décidé de mettre en place une borne d'apport volontaire de verre sur le territoire communal, lieu-dit "de Baragne".

### ➔ Qu'est-ce qu'une borne d'apport volontaire ?

Une borne d'apport volontaire est un contenant spécifique installé sur un point fixe de la borne de collecte. Chaque contenant est accessible à l'ensemble de la population. Les habitants peuvent donc y aller quand ils le souhaitent, **tout en respectant, bien évidemment, la tranquillité publique, à des heures raisonnables.** L'emplacement d'une borne d'apport volontaire n'est pas choisi au hasard. Elle doit être située sur un axe de passage et à proximité de la population afin d'éviter les incivilités.

### ➔ Nouvelles actions sur la commune :

- Une station de broyage pour certains déchets verts est en cours d'installation à l'entrée du village (branches jusqu'à 20cm de diamètre)
- Un espace de tri des déchets a été mis en place dans les cimetières avec notamment un bac spécifique aux déchets plastiques qui seront valorisés par notre partenaire, l'association La Plastiquerie.



## FEUX DE JARDIN

L'hiver est la période traditionnelle de la taille des arbres. Pour rappel, faire un feu dans son jardin pour brûler des déchets verts (reste de tonte, d'élagage, etc.), est formellement interdit par arrêté préfectoral et circulaire interministérielle. Cette règle a été établie pour deux raisons :

- l'odeur de la combustion est gênante pour le voisinage ;
- les risques pour votre santé et celle de vos voisins sont sérieux.

En effet, la combustion des déchets verts entraîne des fumées nocives contenant des hydrocarbures et des composés chimiques. La loi a donc interdit les feux de jardins pour toutes ces raisons. En cas de violation de ce dispositif, vous vous exposez à des sanctions.

Les déchetteries du SEMOCTOM sont à votre disposition pour y apporter les déchets verts.

Par ailleurs, en plus d'être dangereux pour la santé, le brûlage des déchets verts est particulièrement polluant. 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente et 18 400 km pour une voiture essence.



## RÉGULATION DE LA VITESSE

Dans un souci de sécurisation des axes de circulation de la commune et d'apaisement de la circulation automobile, Rose Pedreira Afonso a pris plusieurs arrêtés pour réguler la vitesse. C'est le cas notamment sur les hauteurs du village, dans les secteurs de Baragne, Roberie et autour des lotissements. Des panneaux d'entrées et de sorties de la zone agglomérée ont été installés.

Par ailleurs, cette même zone agglomérée a été étendue à Esconac et dans le bourg.

Le Conseil municipal va continuer à travailler sur ce sujet de la régulation de la vitesse et étudier, au cas par cas, les axes les plus roulants.



## SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES

La commune de Cambes, associée à plusieurs autres communes de l'Entre-deux-Mers, va lancer une étude pour établir son schéma directeur des eaux pluviales. Ce travail permettra d'avoir une cartographie précise des fossés, ruisseaux, réseaux d'eaux pluviales enterrés ou à ciel ouvert ainsi que des niveaux d'eau. Une analyse sera réalisée par modélisation informatique afin de définir très précisément les zones, mais surtout les niveaux de débordement, notamment lors des épisodes exceptionnels de pluie comme ce fut le cas en juin dernier.

Tout l'intérêt d'un tel document est de tenir compte de l'ensemble des bassins versants, d'où la nécessité de ne pas se limiter qu'à notre commune. Cette étude, une fois réalisée, permettra aux communes d'identifier les secteurs où des aménagements sont nécessaires. Elles pourront également s'appuyer dessus dans le cadre de leur Plan Local d'Urbanisme.



## ADRESSAGE TERMINÉ

Après une campagne de plusieurs mois d'adressage (dénomination de l'ensemble des voies communales et numérotation de tous les locaux situés sur ces voies), un quart des cambais ne sont pas venus chercher leurs certificats et leurs plaques en mairie. Depuis novembre, la Poste ne dessert plus les deux adresses. Désormais, ce sont aux habitants eux-mêmes de mettre à jour leurs adresses. Par ailleurs, la mairie a repris toutes les démarches administratives auprès des opérateurs privés afin que les applications gps soient aux normes en ce que concerne la numérotation des voies et la dénomination des rues de la ville de Cambes. Elle n'a donc plus la main sur ces changements.

À noter qu'une adresse complète permet aux services publics, aux services de secours et aux livreurs d'accéder plus facilement aux foyers des habitants.

### RAPPEL IMPORTANT

- ➔ Pour vérifier votre nouvelle adresse, rendez-vous sur : [adresse.data.gouv.fr/](https://adresse.data.gouv.fr/)
- ➔ Pour effectuer votre changement d'adresse, cela se passe sur : [servicepublic.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees](https://servicepublic.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees)
- ➔ Pour récupérer une attestation de changement d'adresse et votre plaque émaillée, rendez-vous en mairie.

## FESTIVAL THÉÂTRE D'HIVER

Le festival "Théâtre d'Hiver" de Quinsac, vient faire étape pour la première fois à Cambes. Cette année, la commune accueillera deux pièces jouées par des compagnies indépendantes.

### "Divertissement bourgeois" d'Eugène Durif par la C<sup>e</sup> du "Je entre Nous" vendredi 21 janvier à 20h30.

Cette pièce est une reprise des thèmes classiques du Bourgeois Gentilhomme de Molière : la servante qui en sait trop, qui manipule ses maîtres bornés et égoïstes au profit des pauvres gens. Ici, ce n'est pas un couple de jeunes tourtereaux, mais un chômeur ruiné. Le bourgeois n'est plus ce vieux barbon ridicule mais plutôt un "bobo" un bourgeois bohème de gauche qui s'intéresse au théâtre pour faire branché. De même que le maître de ballet faisait danser Monsieur Jourdain de façon ridicule, Antoine parvient à faire danser Etienne Dufilet et son épouse, Sophie. Eugène Durif dans cette comédie se moque des nouveaux bourgeois épris de théâtre amateur !

### "Le malade imaginaire" de Molière par la C<sup>e</sup> du portail le vendredi 4 février à 20h30.

Cette pièce est un sommet de la comédie classique française dans laquelle Molière, dont on fête cette année le 400<sup>ème</sup> anniversaire, unit toutes les sources de comique, les dose, met l'accent tour à tour sur l'une ou l'autre, et d'un rien, fait un véritable chef d'œuvre. Bien évidemment la médecine a progressé, mais l'hypocondrie reste d'actualité ainsi que les débats opposant "médecine officielle" et "médecine naturelle". On trouve toujours aussi des tentatives de mariages forcés, des naïfs abusés par des arnaqueurs, des professions qui utilisent des langages prétentieux et obscurs, des marâtres intéressées par l'héritage des maris...



À 34 ANS, ALEXANDRA DAL GOBBO EST DIRECTRICE DU FOYER MARIE TALET À CAMBES. CETTE JEUNE FEMME ET TOUTE SON ÉQUIPE ACCOMPAGNENT DES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP. POUR QUE CES PERSONNES NE SUBISSENT PAS LEUR VIE, MAIS PUISSENT LA MAÎTRISER DANS LA DIGNITÉ D'UNE SOCIÉTÉ D'APPARTENANCE CITOYENNE.

# LE FOYER MARIE TALET ALEXANDRA DAL GOBBO

## QU'EST-CE QUE LE FOYER MARIE TALET ET QUI SONT SES RÉSIDENTS ?

Il s'agit d'un foyer de vie pour adultes en situation de handicap qui a été ouvert par l'ALEFPA, association qui œuvre pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie de personnes en difficultés sociales ou en situation de handicap. Nous comptons aujourd'hui 77 personnes dans le foyer, dont 70 en hébergement. Ce sont tous des adultes avec une déficience intellectuelle, un handicap psychique ou avec un trouble du spectre de l'autisme. Nous n'avons pas de spécificités établies par rapport aux types de handicap et nous avons choisi de créer un environnement hétérogène pour un vrai projet de vie en commun. Il existe tout de même trois unités dans lesquelles nous prenons soin d'établir les besoins de chacun et de proposer un accueil spécialisé et individuel.

## COMMENT PARVEZ-VOUS À LES ACCOMPAGNER VERS PLUS D'AUTONOMIE ?

Nous organisons l'essentiel des activités à l'extérieur du foyer. Il y en a entre 10 et 15 par demi-journée, et nous avons la chance de travailler avec de nombreux partenaires locaux comme l'Heure Bleue ou Les Pieds Niqués à Cambes, les Écuries du Fleuve de Quinsac, le domaine d'Écoline à Sadirac et beaucoup d'associations sportives. Le tout est organisé et encadré par les professionnels éducatifs. Dans la vie quotidienne, nous travaillons beaucoup sur le concept de valorisation des rôles

sociaux, d'autodétermination et de normalisation. Avoir une vie et un rythme les plus "normaux" possibles.

## POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI CE MÉTIER ?

C'est un métier où l'humain est au centre de tout. Un métier qui a du sens et à travers lequel j'ai la chance de vivre des expériences humaines riches et intenses. Le public avec lequel nous travaillons est un public vrai et qui ne maîtrise pas les codes sociaux. Quand vous arrivez le matin les gens disent qu'ils sont heureux de vous voir, que vous rayonnez et c'est sincère. Parce que si ce n'est pas le cas, ils vous le disent aussi !

## QUEL AVENIR ESPÈREZ-VOUS POUR VOS RÉSIDENTS

Pour les plus jeunes nous espérons qu'ils pourront un jour travailler au sein d'établissements spécialisés comme les ESAT, et qu'ils pourront vivre une autre expérience que celle de l'institution. Ce qui est un peu plus compliqué à imaginer pour un public plus âgé. Le secteur est actuellement en pleine mutation, mais les choses prennent beaucoup de temps. En attendant il est primordial que nos résidents participent à la vie de la commune, qu'ils soient considérés comme des citoyens à part entière. Je tiens d'ailleurs à souligner la grande richesse médico-sociale de Cambes qui compte quatre structures, ce qui est assez impressionnant pour une commune de 1700 habitants ! Il faut rendre hommage aux professionnels des établissements médico-sociaux qui vivent une période intense et sans qui je ne pourrai faire ce métier.